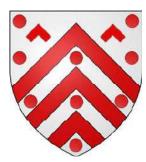


Gallot (variante hypothétique)



Gallot de Bouglainval



Gallot de Favières

# Maison de **Gallot**

# Beauce, Perche, Ile-de-France (Comté de Montfort)

Fiefs: Bouglainval, Favières, Thuillé, Fontaine-La-Guyon

#### Armes:

### Gallot de Bouglainval:

«D'hermine à trois chevrons de gueules» & peut-être cette variante :

«D'argent, à trois chevrons de gueules»

### Gallot de Favières (Beauce):

«D'argent, à un chevron de gueules, accompagné (ou accosté) de deux chevrons diminués du même & de neuf tourteaux posés 2, 3, 3 & 1.» (Rietstap)

> cf essai de reconstitution ci-contre

### Sources complémentaires :

Dictionnaire de la Noblesse (F. A. Aubert de La Chesnaye-Desbois, éd. 1775, Héraldique & Généalogie), «Histoire de Chartres et du pays chartrain», Ed. Privat, 1983, site de Denis Jeanson, Corpus Etampois, Roglo, Archives du Perche (fonds des notaires). Nobiliaire & Armorial de Montfort (de Dion, Grave, SHARY. Rambouillet).

Archives du diocèse de Chartres, Châteaux en Eure-© 2016 Etienne Pattou &-Loir, Volume I, par Charles Métais, 1909, «Saint-Priest et ses seigneurs avant la Révolution», sur http://racineshistoire.free.fr/LGN Maurice de Mianville, Chartres, 1910

dernière mise à jour : 22/02/2023

Les premiers seigneurs de Bouglainval ; Les Gallot dès 1388 ? Guillaume de Gravelle fl 1230

seigneur de la Boissière, Mittainville, du Val-sous-Montfort, du Houx, du Pâtis et Bouglainval (Châtellenie d'Epernon)

? «Ernstudus de Bouclainvalle» fl 1260

armiger, seigneur de Bouglainval (témoin au Cartulaire des Vaux de Cernay le 13/01/1263)

? Hugues de Bouglainval fl 1300/1310

chevalier, seigneur de Bouglainval (donne une quittance de gages pour ses services en Flandres; son écu est un «bandé de six pièces», selon Clairembault)

le même ou d'une génération précédente ?

Jehan de Gallot + avant 1360 ?

ép. Olive de Languedoüe, dame de Réclainville
(ép. 2) avant 1360 Regnault (Renaud) Gouffier,
écuyer, chevalier de l'Ordre du Roi
(probable fils de Claude, Grand-Ecuyer
de France, Gentilhomme de la Chambre du Roi),
dont postérité Gouffier)

Jean (de) Gallot fl 1388 écuyer, seigneur de Bouglainval (Châtellenie d'Epernon, dès avant 1388) (vend en 1396 au duc de Bretagne une rente de 3 muids de grain sur le moulin de L'Archer (Archet, Archier) à Saint-Léger (-en-Yvelines, 78))

Jean (de) Gallot dit «Le Jeune» fl 1406/1411 + dès 01/1446 écuyer, seigneur de Bouglainval (dès 1406)

ép. dès 1411 **Jeanne (de) Frère-Jean** (fille de Pierre et de Béatrix de Dannemarie)

Jean (de) Gallot + dès 01/1446 écuyer, châtelain de Bouglainval (cité en 1445) ép. dès 1411 Jeanne de Groigneaux Amauri (de) Gallot fl 1482 + dès 1505 écuyer, seigneur des Pint(h)ières et Bouglainval (cité en 1482)

ép. Jeanne (alias Laure) de Havart (alias Havard) (fille de Pierre, seigneur du Tronchay, Thuillay et de Senantes, et de Marguerite d'Escrones (fille de Jean, seigneur de Boigneville, et de Marguerite de Verdun))

(citée en 1515, veuve avec ses enfants)

postérité qui suit (p.3)

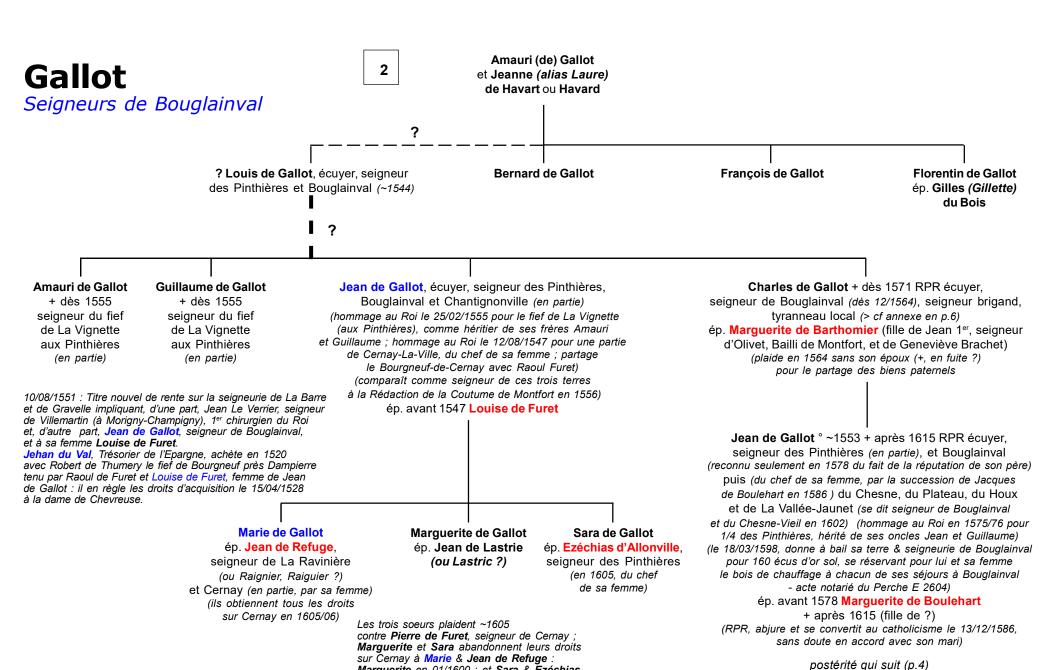
Antoine (de) Gallot fl 1482 ép.1446 Olive d'Allonville de Louville

° après 1388 + après 20/01/1469 (teste ce jour) (fille de Jehan «Le Jeune» et de Catherine Le Fournier) Jeanne (de) Gallot ép. Jean de Harville + avant 01/1446 Alix (de) Gallot ép. Gillot de Saint-Prest seigneur de Saint-Prest & Oinville + entre 10/02/1471 & 18/11/1480 (fils de Belot.

& 18/11/1480 (fils de Belot, écuyer; veuf de Perrette Chevard (ép. 17/01/1423))

Perrine (de) Gallot ép. dès 1480 Guillaume de Forest (soeur d'Amauri)

Partage successoral le 05/01/1446 entre Gillot de Saint-Prest et Alix Gallot, sa femme ; Jean Gallot dit «Chastelain» ; Antoine Gallot dit «Chastelain» ; et Jeanne Gallot, veuve de Jean de Harville, suite aux décès de Jean Gallot dit «Chastelain», leur père, seigneur de Bouglainval, et de feu Jean Gallot, leur frère



Marquerite en 01/1600 : et Sara & Ezéchias

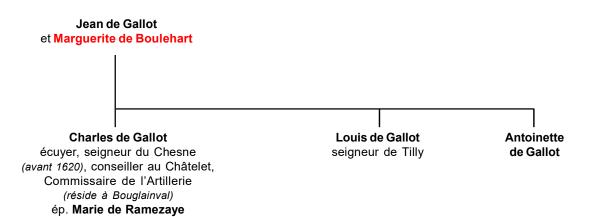
d'Allonville le 18/04/1606

# **Gallot**Seigneurs de Bouglainval

Charles, Louis & Antoinette de Gallot s'obligent solidairement le 13/01/1618 à payer une dette de 220 £ tournois dûe par leurs défunts parents à Jean Suryeau, marchand de draps de soie & Bourgeois de Chartres (E. 2605).

La précarité de leur fortune à cette date explique la vente du château à la famille de Sailly.

3



### Autres branches

? Adrien de Gallot

#### Adrien de Gallot

seigneur de Fontaine-La-Guyon, Lilette et Le Hamel-en-Caux, capitaine (infanterie) de 50 hommes d'armes ép. 04 ou 05/02/1556 Charlotte de Saint-Simon + 1573 (fille de Jean et de Louise de Montmorency-Fosseux)

sans postérité

Jehan d'Allonville ° 1501 + 1567 écuyer, seigneur du Grand-Coudray (Gátelles, 1555, 1559) puis de Réclainville et de Fontaine-La-Guyon (1569), sert comme homme d'armes dans la compagnie de Bourbon-Saint-Pol (~1540 avec Jacques d'Allonville, Archer) puis dans la compagnie d'Orléans (1542), Lieutenant d'Adrien de Gallot ép. avant 1559 Françoise du Plessis (fille de Loys, seigneur de Chanchabot) ? Louise de Gallot du Thuillay (ou Thuillé, près Nogent-Le-Roi ?) ép. Guillaume de Fontaines, chevalier, seigneur de Mormoulin (à Chavenay) et de Chaudon (armes : « D'argent, à la croix denchée de gueules)

Marie de Fontaines + 05/07/1546 dame de Chaudon ép. (c.m.) (Nogent-Le-Roi) 12/10/1533 Guillaume (alias Jean) de Vion

° 12/12/1506 + 24/07/1571 (Les Mureaux) écuyer, seigneur de Huanville, Bécheville et des Mureaux (fils de Jean + 1537, et de Marie de Janaillac ; ép. 2) Jacqueline de Charny (ou Chauny) d'Igny, dame d'Igny + 10/01/1590 (armes : «De gueules à 3 écussons d'argent»))

> postérité des seigneurs de Gaillon & des Mureaux



Fontaines (Mormoulin)

? Jacqueline de Gallot ép. Martin de Rahier, seigneur de Champroze (armes : « D'azur, au huchet d'or lié d'argent»)



Rahier (Champroze)

### **Annexes**

### «ARCHIVES DU DIOCÈSE DE CHARTRES: CHÂTEAUX EN EURE-ET-LOIR» (1909)

Volume I, par Charles Métais, chanoine honoraire (1855-1912)

#### CHÂTEAU DE BOUGLAINVAL (entre Chartres et Nogent-le-Roi)

«Des titres portent que ce château est construit «à la moderne», entre cour d'honneur au midi et jardin d'agrément au nord, flanqué de quatre tourelles, orné au-dessus du corps principal d'une lanterne en forme de dôme destinée à recevoir une horloge, au milieu d'un carré rectangle, clos de mur avec pavillon à chacun des angles sur le devant, et grille d'entrée au midi. Les connaisseurs veulent que ce soit une œuvre du XVI° siècle, sous le règne du roi Louis XIV. Le portrait du grand roi, en marbre, se voit en effet incrusté dans le mur du fond de la salle à manger.

Construction lourde et massive, la grâce et la légèreté de la belle Renaissance, les fines moulures, et les élégants fleurons ne figurent nulle part ; les quatre tours seules lui conservent une apparence de forteresse antique, dépourvue de ses moyens redoutables de défense. Quant au parc qui l'entoure et en fait un séjour enchanté, il a dû être dessiné par Le Nôtre, ou d'après un de ses modèles.

Les belles allées de tilleuls, les ronds de charmilles, ces frais salons de la nature si en vogue au grand siècle, sont une autre marque d'origine. Mais il n'avait pas alors l'étendue qu'il a aujourd'hui. Il allait du côté nord, seulement jusqu'au clos Patard, traversé alors par le chemin de Nogent.

Tout l'espace compris de l'autre côté entre la grille d'honneur et la route de Maintenon, était en terres labourables et faisait partie de la ferme voisine. Cette grande et belle ferme était loin d'avoir l'importance qu'elle a présentement quant à la beauté de ses terres. La basse-cour, le potager paraissent avoir été ce qu'ils sont, moins les écuries et le bûcher furent construits par M. Hector-Louis Valpinçon, propriétaire (actuel : le dernier en date lors de la parution de l'ouvrage) du domaine.»

### LES SEIGNEURS DE BOUGLAINVAL (Famille de GALLOT)

Histoire de Chartres & du pays Chartrain, 1983 Ed. Privat

Le manoir des Gallot à Bouglainval est réquisitionné par le duc François de Guise et devient son quartier-général lors de la préparation de la bataille de Dreux (19/12/1562). La bataille se déroule sur les communes actuelles de Tréon, Marville et le Boullay-Mivoye. Charles de Gallot de Bouglainval se faisant appeler «Bouglainval», était un épouvantable tyranneau huguenot qui lançait des raids «terroristes» sur Chartres et ses environs (cité notamment le 05/10/1561 par les Echevins de Chartres à propos des prêches tenus dans sa maison)

#### Charles de Gallot, seigneur de Bouglainval & les Réformés chartrains :

Les Gallot étaient également propriétaires du château de Beauvilliers (canton de Voves),où ils ont ouvert un prêche (et un oratoire) en 1604 là une petite colonie de huguenots existait depuis près d'un demi-siècle... Ce prêche de Beauvilliers aurait pu, dans la suite, être transporté à Allonnes. La plupart des autres religionnaires résidait à Chartres ou les environs immédiats A part les notables connus (Neveu, Dalvimare, etc.), administrateurs, membres du Consistoire, comme les Alain, les Lemaire ou les Brun, on trouve aussi les Baudet, les Fresnot, les Gallot, les Saint-Germain, les La Croisière, les Lenormand, Isaac Tannay et Jean de la Châtre, qui étaient commissaires aux Aides, Louis Chartier, négociant (comme l'était Quartier), Jacques Ferré, compagnon menuisier, les Richer, les Lamontagne, les Morel sans omettre les Chollet, les Lemaire, les Cailleaux, les Vovelle, les Cheron, etc.. Quant aux Gaultier, aux Gaillard, aux Rasse, aux Proust, ce sont des inconnus.

Parmi les réformés de qualité de l'Église d'Authon, citons les Taurin de la Chassaigne, les Crémainville, les Lanfernai, sieurs de Villiers et de La Goupillière; les Luigny; Gédéon de Tullières, sieur du Bois-Valdinville (qui relevait plutôt de l'Église de Dangeau); les Lanfernai de Courteilles; les Juignot de Ballou, les Froger de Saint-Hilaire, les Saint-Berthuin, les Oisemont, les Fontenille; puis, Louis, écuyer, sieur de Patreau; d'Arthuis, qui est sieur dudit lieu et de Villesaison; de Beaufils, sieur de Bâville; de Bincy, sieur de La Mairie; Etienne des Landes, avocat au Parlement; de Gallot, sieur de Tilly.

#### Bouglainval après les Gallot :

Le château moderne s'élève sur l'emplacement d'un antique manoir féodal, une de ces citadelles rurales relativement rares dans la Beauce ; mais il ne nous en reste rien. Du milieu du XVIII° siècle au milieu du XVIII°, le château de Bouglainval a appartenu aux de Sailly, qui l'ont fortement remanié, mais en laissant subsister le plan ancien.

Jean de Bouglainval avait été témoin en 1603 du partage des biens de famille entre les enfants de Pierre de Brisay (l'ex-Abbé de Saint-Père, renégat) en sa qualité d'ami des deux enfants et de leur mère, Jacqueline d'Orléans. Les de Brisay se convertirent en 1637.

Le retour des Gallot de Bouglainval à la vraie religion leur permit de se faire les défenseurs dévoués de leur pays, et de se joindre aux autres membres de la famille, en particulier aux **Gallot de Fontaine-La-Guyon**.

En 1567 au mois d'octobre, quand les Huguenots levaient de nouveau l'étendard de la révolte sous la conduite de Condé proclamé roi, «messire **Adrian de Gallot**, chevalier, maire de Fontaine-La-Guyon, fut prié par ceux de Chartres de commander (en l'absence du sieur d'Eguilly, parti à Paris sur l'ordre du roi), lequel le leur accorda.

«Ledit sieur de **Gallot**, considérant qu'il y avoit en la ville de Chartres des endroits foibles, fit faire la plate-forme ou terrasse de devant l'église de Sainte-Foi, fit réparer et gabionner les murailles et les mettre en état de defense et s'asseura de Joseph Minier, canonier, qu'il retint aux gages de la ville.»

On le voit, alors comme toujours, bon catholique et bon Français étaient synonymes.

# Annexes (suite)

#### Les Sailly-Bouglainval et les Briqueville :

Après 1620, nous ne trouvons plus mention des Gallot, leur seigneurie passa à la famille de Sailly.

Le 03/07/1657, Louis de Sailly, chevalier, seigneur de la Motte, Saint-Cyr, Bouglainval et autres lieux, maistre de camp d'un régiment de cavalerie pour le service de Sa Majesté, et son épouse Anne de Ligneris, faisaient baptiser en l'église de Bouglainval un fils, Charles, tenu par Charles Vyon (Vion), prieur de Gamache, et Louise-Charlotte de Molitard.

Le 02/01/1659, baptême de Philippe de Sailly, tenu par Philippe de Cugnac d'Imonville, chanoine de Chartres, Archidiacre de Blois, Prieur de Saint-Nicolas de Maintenon, et par Marie-Elisabeth de Sailly, dame de Flexanville.

Georges de Sailly eut ses armoiries enregistrées par d'Hozier :

«D'azur, à une face d'or chargée de trois croisettes de sable et accompagnée de trois testes de butor arrachées d'or posées en pal, 2 en chef et 1 en pointe»

Les Sailly vendirent leur seigneurie en 1756 à **François-Pierre de Briqueville**, conseiller au Parlement. Mais les Briqueville n'habitaient guère leur château ; ils en firent plutôt un domaine de rapport, et le mirent en location.

Le premier locataire fut un Général, le comte de la Luzerne.

Au Général de la Luzerne succéda, comme locataire aussi, la comtesse de Champagne. Après Madame de Champagne, vint Monseigneur Jean-Baptiste de Lubersac, Evêque de Chartres (qui entreprit d'accréditer à Bouglainval la pomme de terre récemment importée en France comme substance alimentaire).

En 1791, ce dernier dût s'exiler d'abord à Coblentz, puis en Angleterre. Il rentra en France avec les émigrés, donna sa démission d'évéque de Chartres lors du Concordat, devint chanoine de Saint-Denis et mourut à Paris, rue Taitbout, 22, âgé de 82 ans.

Dans cette intervalle, la famille de Briqueville vendit le château à **M. d'Avrainville**, qui décéda peu après, sa veuve en fut propriétaire jusqu'en 1815.

Elle vendit son domaine en 1815 à Louis-Amable de Villestreux qui mourut en 1819, sa femme mourant la même année.

Leurs enfants vendirent le château à **Louis-Pierre Guénin**, époux de **Marie-Hippolyte Fourcroy**, 1823. Louis Guénin, ancien militaire, chevalier de la Légion d'honneur fut longtemps maire de Bouglainval où il fit aimer son administration ; il mourut le 17/03/1844 sans enfant, laissant son immense fortune à son filleul **Louis-Edouard Augustin Valpinçon**.

Madame Valpinçon, née **Hortense Travers de La Hollerie**, mourut le 18/02/1860.

M. Valpinçon se retira en Normandie, jusqu'à son décès, le 05/01/1881.

Le château de Bouglainval échut à son deuxième fils, **Louis**, qui épousa en 1881 Mademoiselle **Colas de Gournay**.

Le 16/07/1883, leur naquit une fille **Marie-Madeleine-Paule-Germaine** qui eut pour parrain M. **Paul Valpinçon**, son oncle, et pour marraine **Marie Cucq**, sa grand'mère.

Le domaine de Bouglainval est loué ensuite à une famille protestante.

Le Château-de-Bouglainval ; fief relevant de Gallardon. Dans les archives :

Jehan de Marolles, seigneur de Bouglainval, 1367;

Charles de Gallot, seigneur de Bouglainval, 1569;

Bail par **Jean de Gallot**, seigneur de Bouglainval, du lieu, terre et seigneurie dudit Bouglainval, avril 1598 (A.D. 28-E 2604) :

Jean de Gallot, seigneur de Bouglainval, 1615 (A.D. 28-B 30, 306, E 2605);

Louis de Sailly, seigneur de Bouglainval, 1647 (A.C. de Chartainvilliers-GG 1);

Louis de Saillis, chevallier, seigneur de la Motte Saintsy [Saint Cyr], Bouglainval et autres lieux, mareschal de camp ès armées du Roy. 6 février 1650

(A.C. de Courville-sur-Eure-GG 4), 6 janvier 1653 (A.C. de Chartainvilliers-GG 1);

Terrier de la seigneurie de Bouglainval, 1656-1666 (A.D. 28-G 1897);

Louis de Sailly, chevalier, seigneur de la Motte, Saint Cyr, Bouglainval et autres lieux, maistre de camp d'un régiment pour le service de Sa Majesté, 3 juillet 1657, 2 janvier 1659 (A.C. de Bouglainval-GG 1) :

**Armand-Simon de Sailly**, escuyer, seigneur de Bouglainval, 8 juillet 1671 (A.C. de Challet-GG 1). 6 décembre 1675 (A.C. de Bouglainval-GG 1):

Robert de Sailly, seigneur de la Motte Bouglainval, 1683 (A.D. 28-B 260);

Georges de Sailly, seigneur de Bouglainval, 1688 (A.D. 28-E 2606), 11 avril 1695 (A.C. de Bouglainval-GG 2), 1699 (A.D. 28-B 265) :

La seigneurie de Bouglainval, 1708 (A.D. 28-G 1880) ;

~1714 (à propos de la **seigneurie de Houx**) : le seigneur de Bouglainval, au titre notamment de 10 muids (120 arpents) de terres labourables, 4 septiers de terres en garennes à lapins et 15 setiers de blé de rente situés au terroir de Bouglainval, ainsi que les droits de champart et 37 setiers d'avoine de rente perçus au titre du fief de la Touche.

Jean-Baptiste de Sailly, seigneur de Bouglainval, 1727 (A.C. de Bouglainval-GG 2), avril 1736 (A.D. 28-B 1465), 26 février 1742 (A.C. de Bouglainval-GG 3);

**Henri-François de Briqueville**, seigneur de Bouglainval, 5 octobre 1766 (A.C. de Bouglainval-GG 4).

Annexes (suite)

# La seigneurie des Pint(h)ières (Fief relevant du duché de Chartres).

```
Amaury de Gallot, seigneur des Pinthières, 1486;
Florentin de Gallot, seigneur des Pinthières, 1517;
Jehan de Gallot, seigneur des Pinthières, 1540 :
Jehan de Gallot, seigneur des Pinthières, 1569;
Sara de Gallot, dame des Pinthières, épouse Ézéchias d'Allonville ;
et Marie de Gallot, épouse Jean de Refuge, 1595 (A.D. 28-E 729);
Jehan de Reffuge, escuier, sieur des Pintières, 23 janvier 1614 (A.C. de Favières-GG 1);
Jean de Refuge, sieur des Pinthières, 1622 (A.D. 28-E 4061);
Esther d'Allonville, dame des Pinthières, épouse Odet de Meaussé, 1631;
Esther d'Allonville, épouse de Meaussé, vend à Nicolas de Bauru, la terre et seigneurie
des Pinthières, 18 juillet 1640;
Louis de Vion, sieur des Pintières, 15 aout 1651 (A.C. de Goussainville-GG 1);
Louis de Boisgeoffroy, seigneur des Pintières et autres lieux, 27 aout 1693
(A.C. de Saint-Laurent-la-Gâtine-GG 2); F
Claude de Boisgefroy, vivant écuier, seigneur des Pintières, 9 mars 1697 (A.C. de Cherisy-GG 4);
Louis de Boisqueffroy, escuier, seigneur des Pintières, La Ronse et autres lieux,
lieutenant au régiment du Roy de dragons, 26 octobre 1698 (A.C. de Cherisy-GG 4);
Louis de Boisgeoffroy, seigneur des Pinthières, 1701 (A.C. d'Anet-GG 19);
Claude du Tellier, seigneur de la Chapelle, vend à Marie-Anne de Carvoisin, la terre
des Pinthières, 1702 (A.D. 28-E 729);
Foi et hommage rendus à la baronie de Châteauneuf par la dame de Carvoisin pour le fief
des Peintières, 29 novembre 1702 (A.D. 28-E 1372, fol. 601);
Feu Claude Geufroy, sieur de Boisgeufroy, seigneur des Pintières, La Ronce, Sauçay
et autres lieux, vivant capitaine de chevaux au régiment Cardinal, 22 juillet 1715
(A.C. de Nogent-le-Roi-GG 10);
Terrier de l'Évêché de Chartres pour la seigneurie des Pinthières, 1755 (A.D. 28-G 75);
Terrier de l'Évêché de Chartres pour la seigneurie des Pinthières, 1780 (A.D. 28-G 77).
```